

Évaluations des systèmes de gestion de la qualité : **renforcement de la qualité de l'audit**

Mise à jour 2020 du modèle d'évaluation du CCRC

Le programme d'évaluation de la qualité de l'audit du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est au cœur de nos activités. Fondamental à notre efficacité réglementaire, il combine des inspections de dossiers de mission individuels axées sur le risque à des évaluations plus générales et complètes des systèmes de gestion de la qualité (SGQ) du cabinet. Actuellement, nos évaluations de ces systèmes au sein de plusieurs cabinets d'audit sélectionnés visent à accélérer les améliorations nécessaires à l'exécution systématique d'audits de grande qualité. En se fondant sur les leçons tirées à ce jour de ses évaluations des quatre plus grands cabinets d'audit du pays, le CCRC a fait évoluer ses critères d'évaluation et concepts clés qui sont présentés à l'annexe du présent document.



Pourquoi les systèmes de gestion de la qualité sont-ils importants?

Des systèmes solides de contrôle qualité¹ au sein des cabinets sont importants pour assurer une exécution systématique d'audits de grande qualité. Notre mandat et notre processus d'inspection vont au-delà de l'inspection des audits de certains émetteurs assujettis et incluent une évaluation du système de contrôle qualité du cabinet conformément aux normes professionnelles et en fonction des critères d'évaluation des SGQ du CCRC. Les systèmes de gestion de la qualité aident les cabinets à gérer les risques, à mettre l'accent sur la gouvernance et la responsabilité et à déployer des professionnels hautement qualifiés possédant des compétences adaptées aux circonstances.

¹ L'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) a proposé de remplacer le terme « système de contrôle qualité » par « système de gestion de la qualité » dans la Norme internationale sur la gestion de la qualité 1 (ISQM 1). Le CCRC utilise un ou des système(s) de gestion de la qualité ou SGQ avec une signification analogue.

Évolution des SGQ



² Adoptée à partir des Normes internationales d'audit établies par l'IAASB et approuvées par le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC).

Mise à jour
des SGQ
2020

Conformément à nos engagements stratégiques visant à améliorer notre efficacité réglementaire et à susciter des changements systémiques ciblés pour accélérer le progrès en matière de qualité de l'audit, le CCRC a fait évoluer ses critères d'évaluation des SGQ et les concepts clés sous-jacents, décrits plus en détail ci-dessous à la rubrique **Critères d'évaluation des SGQ - Quoi de neuf?**

À compter de 2021, nous réaliserons des évaluations préliminaires de certains autres cabinets inspectés annuellement en fonction des critères d'évaluation des SGQ du CCRC afin d'y stimuler une culture de la qualité. En ce qui concerne les autres cabinets inspectés annuellement, nous évaluerons le SGQ parallèlement à la mise en œuvre des normes ISQM 1 et ISQM 2.

Mise en
œuvre de la
ISQM 1
2022

La norme proposée devrait être finalisée en 2020 et comporter une période de mise en œuvre d'une durée prévue de 18 mois. On s'attend à ce que la version définitive de la norme publiée par l'IAASB soit approuvée par le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC), et qu'elle s'applique donc à tous les cabinets d'audit au Canada. Le Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB), l'organisme de réglementation de l'audit américain, a également publié un document conceptuel sur une possible approche d'évaluation du contrôle de qualité fondée sur la norme ISQM 1 et demande des commentaires sur les exigences supplémentaires jugées appropriées pour les cabinets assujettis aux normes du PCAOB. Les commentaires sur l'exposé-sondage devaient être reçus en mars 2020.

Critères d'évaluation des SGQ - Quoi de neuf?

Nos critères d'évaluation des SGQ mis à jour tiennent compte des connaissances acquises au cours des deux derniers cycles d'inspection dans le cadre de notre évaluation des réponses données par les quatre plus grands cabinets d'audit à l'égard des SGQ, ce qui comprend une combinaison de mesures de contrôle et de processus, ainsi que de leur progrès dans la finalisation des normes ISQM 1 et ISQM 2. La révision des critères d'évaluation des SGQ du CCRC et des concepts clés connexes permet d'atteindre les principaux objectifs suivants :



Simplifier les critères d'évaluation des SGQ et ses concepts clés.

- Nous avons regroupé la gestion des talents et la gestion des ressources pour ne former qu'un seul critère qui correspond davantage à la norme ISQM 1 et à la façon dont les cabinets gèrent leurs activités.
- Nous avons combiné des concepts clés qui visaient des objectifs de qualité semblables.
- Nous avons retiré les concepts clés qui ne correspondaient pas entièrement aux objectifs de la norme ISQM 1.



Fournir une terminologie claire, cohérente et compréhensible.

- Nous avons précisé que l'évaluation, la transmission aux échelons supérieurs, l'intervention et la résolution doivent être démontrées afin de répondre aux objectifs de qualité des critères d'évaluation des SGQ.
- Nous avons utilisé des termes génériques pour reconnaître la différence dans les structures organisationnelles des cabinets.



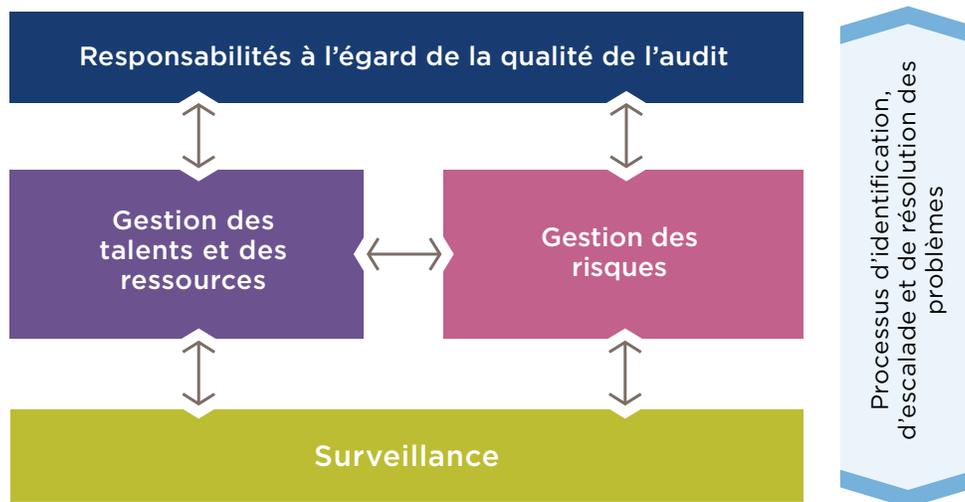
Conserver les objectifs de qualité de base des critères d'évaluation des SGQ, sans incorporer les exigences supplémentaires de la norme ISQM 1.

- Nous continuerons d'évaluer la conformité des cabinets à la norme NCCQ1, soit la norme qui les oblige actuellement à maintenir un système de contrôle qualité et la base sur laquelle s'appuient les objectifs de qualité des SGQ.
- Nous continuerons de suivre l'évolution de la finalisation des normes ISQM 1 et ISQM 2 et l'état de préparation des cabinets à leur égard à travers une compréhension des initiatives mondiales et locales.

Modèle d'évaluation des systèmes de gestion de la qualité

Nous continuerons d'évaluer les évaluations par les cabinets de leurs structures organisationnelles, leurs responsabilités, leurs mesures de contrôle et leurs processus opérationnels à l'appui de la qualité de l'audit. Le modèle d'évaluation de la qualité sera axé sur quatre critères, à savoir la responsabilité à l'égard de la qualité de l'audit, la gestion des risques, la gestion des talents et des ressources et la surveillance. Les processus d'identification, de transmission aux échelons de direction et de résolution des problèmes sont des attributs clés pour chacun des critères.

MODÈLE D'ÉVALUATION DES SYSTÈMES DE GESTION DE LA QUALITÉ DES CABINETS DU CCRC : CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

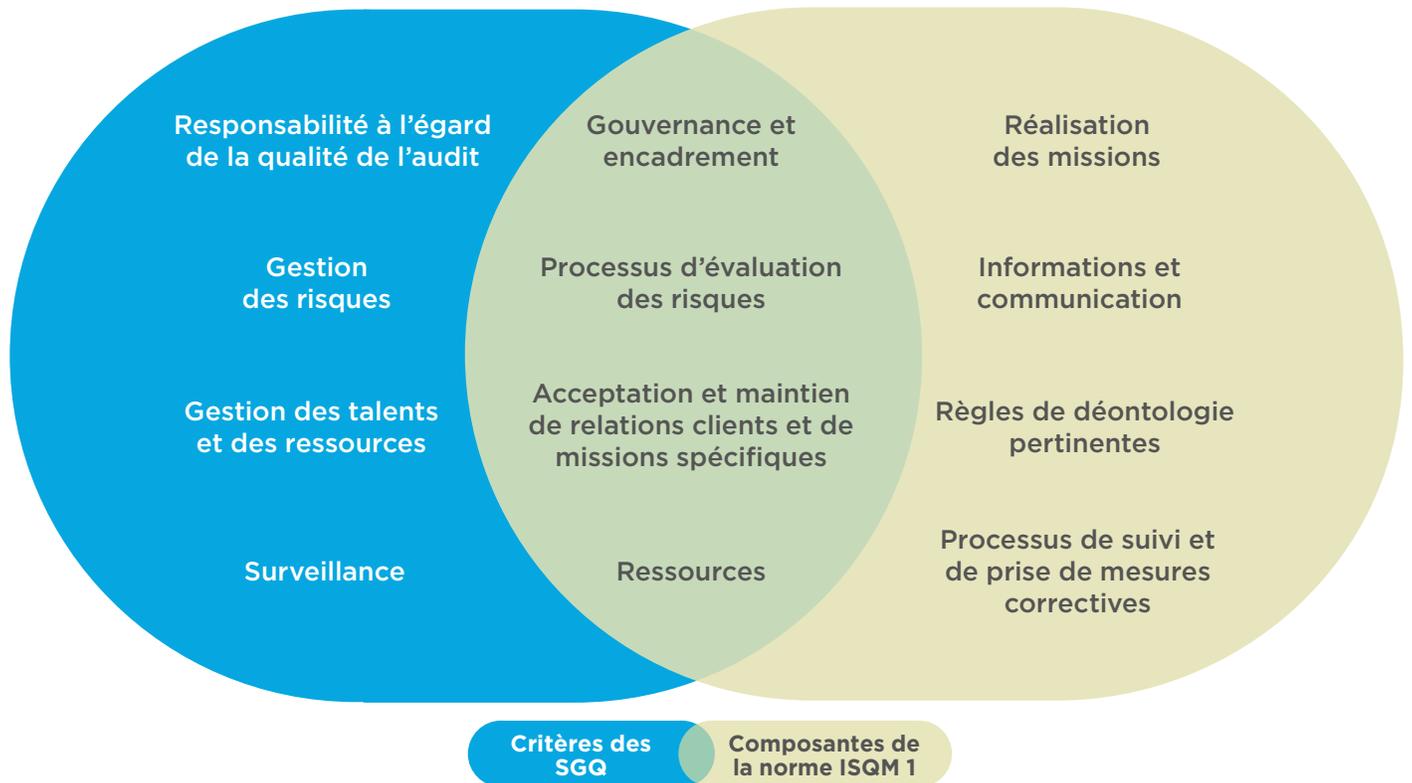


L'annexe **Critères et concepts clés des systèmes de gestion de la qualité** approfondit les objectifs de qualité de chacun des critères, y compris les concepts clés révisés, pour faciliter la compréhension des mesures de contrôle et des processus opérationnels sur lesquels le CCRC se concentrera lors des prochains cycles d'inspection.

Nos critères d'évaluation n'ont jamais été conçus pour englober pleinement la norme ISQM 1. Les évaluations des SGQ sont plutôt axées sur les aspects du système de gestion de la qualité des cabinets qui auront la plus grande incidence sur la qualité de l'audit.

Le modèle de SGQ du CCRC s'aligne sur les composantes futures prévues de la norme ISQM 1 à l'égard de plusieurs domaines clés. En outre, le processus d'évaluation des risques en vertu de la norme proposée oblige les cabinets à identifier les risques liés à la qualité et à y répondre, à l'instar du processus que les cabinets doivent mettre en pratique pour répondre aux critères des SGQ. Les quatre composantes de la norme ISQM 1 (réalisation des missions, informations et communication, règles de déontologie pertinentes et processus de suivi et de prise de mesures correctives) qui ne sont pas traitées spécifiquement dans le modèle de SGQ du CCRC continueront d'être évaluées, au besoin, en fonction de la norme NCCQ1 existante. Tous les cabinets sont tenus de se conformer entièrement à la norme ISQM 1, et le CCRC évaluera leur conformité à la norme proposée lorsqu'elle entrera en vigueur.

Critères d'évaluation des SGQ du CCRC et composantes de la norme ISQM 1³



Évaluation des SGQ

On s'attend à ce que les cabinets évaluent au moins une fois par année leurs réponses au modèle de SGQ du CCRC, qui comprend une combinaison de mesures de contrôle et de processus pour répondre aux objectifs de qualité de chaque critère et concept clé sous-jacent. Les éléments probants du cabinet en appui à son évaluation en fonction du modèle de SGQ du CCRC devraient comprendre ce qui suit :

- Une description qui résume les processus et les mesures de contrôle du cabinet.
- Des éléments probants à l'appui du test par le cabinet de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses mesures de contrôle qui répondent aux objectifs de qualité.
- L'identification des lacunes et des observations sur l'amélioration des processus concernant la conception et l'efficacité opérationnelle des mesures de contrôle du cabinet, y compris un plan d'action pour remédier à ces problèmes.
- Dans le cadre de l'analyse des liens de causalité relatifs aux constatations importantes découlant de l'inspection, tant à l'interne qu'à l'externe, une évaluation visant à déterminer si elles sont révélatrices de faiblesses potentielles dans le système de contrôle de la qualité du cabinet.
- Des éléments probants démontrant la surveillance continue effectuée afin d'assurer que l'intervention du cabinet à l'égard du modèle de SGQ du CCRC demeure appropriée.

³En fonction de l'exposé-sondage pour la norme ISQM 1 publié par l'IAASB.

Le CCRC examine si l'intervention du cabinet à l'égard de son modèle de SGQ répond aux objectifs de qualité de chaque critère et concept clé sous-jacent. Notre évaluation tient compte du caractère, du moment et de l'étendue des interventions du cabinet et de la façon dont elles reflètent la nature et la situation de ce dernier (p. ex., le cabinet a tenu compte ou non de la fréquence des contrôles par rapport aux importants cycles d'audit de son portefeuille de clients qui sont des sociétés ouvertes).

Une fois notre évaluation terminée, les cotes sont attribuées de la façon décrite ci-dessous.

Acceptable

Le système de gestion de la qualité du cabinet est conçu, mis en œuvre et fonctionne efficacement pour répondre aux critères d'évaluation du CCRC.

Acceptable avec possibilités d'amélioration

Le système de gestion de la qualité du cabinet présente des possibilités d'amélioration de certains aspects qu'il est nécessaire de traiter afin de répondre efficacement aux critères d'évaluation du CCRC. Tous les aspects clés du système de gestion de la qualité du cabinet sont conçus et fonctionnent efficacement tout au long de l'année.

À améliorer

Le système de gestion de la qualité du cabinet démontre des lacunes propres à certains aspects particuliers auxquelles il faut remédier afin de répondre efficacement aux critères d'évaluation du CCRC. Certains aspects clés du système de gestion de la qualité du cabinet sont absents, mal conçus ou ne fonctionnent pas efficacement.

Requérant des améliorations notables

Le système de gestion de la qualité du cabinet comporte des lacunes systémiques auxquelles il faut remédier afin de répondre efficacement aux critères d'évaluation du CCRC. Des aspects importants du système de gestion de la qualité du cabinet sont absents, mal conçus ou ne fonctionnent pas efficacement.

Communication des résultats

Le CCRC continuera de donner son évaluation de la qualité de l'audit et ses recommandations d'amélioration dans ses rapports d'inspection confidentiels. Les rapports de cabinet contiennent maintenant trois sections qui présentent nos constatations et nos recommandations à la suite de nos activités d'inspection de dossiers, des évaluations du SGQ et d'autres constatations relatives au contrôle qualité, notamment en matière d'indépendance.

Nos Rapports d'informations sur la qualité de l'audit continueront de fournir aux parties prenantes un aperçu des activités d'inspection de dossiers et des commentaires sur les SGQ, y compris l'importance de ces mesures de contrôle pour appuyer l'exécution systématique d'audits de grande qualité. Nous communiquerons de façon continue au sujet de notre évaluation de la qualité de l'audit et de l'efficacité des systèmes à l'appui en présentant des thèmes communs sur les constatations sans divulguer de détails propres aux cabinets. Nous identifierons également les sujets et les pratiques exemplaires précis propres aux environnements de qualité dont les comités d'audit devraient discuter avec leurs auditeurs. Nous espérons que ces discussions seront utiles aux responsables de la gouvernance dans le cadre de l'évaluation de leurs équipes de mission et du soutien global que les cabinets fournissent aux équipes de mission individuelles.



Pratiques exemplaires

Les cabinets continuent d'investir du temps et des ressources pour combler les lacunes relevées dans nos évaluations des SGQ de 2019 et se préparer à l'entrée en vigueur de la norme ISQM 1. Nous avons cerné les pratiques exemplaires suivantes qui seront pertinentes pour les cabinets qui mettent en œuvre un SGQ et la norme ISQM 1 et qui pourraient être utiles pour les comités d'audit qui souhaitent discuter avec les cabinets afin de comprendre leurs progrès et ce qu'ils font pour s'assurer d'une exécution systématique d'audits de grande qualité.

- Évaluation critique de la façon dont la responsabilité et l'obligation de rendre compte de la qualité de l'audit sont réparties et gérées, y compris l'assurance que les personnes ayant des responsabilités d'encadrement ont la capacité, le soutien et l'autorité nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités.
- Les rôles et les responsabilités de la direction du cabinet sont conçus et communiqués, y compris les indicateurs de performance clés mesurables intégrés au système d'évaluation de la performance afin de tenir les dirigeants de cabinet responsables.
- Recours à des associés d'une pratique indépendante et à du personnel ayant de l'expérience dans la mise en œuvre et le test des contrôles pour soutenir l'élaboration d'une documentation solide sur les processus (y compris des descriptions et des organigrammes) et les tests de conception et d'efficacité opérationnelle des contrôles clés identifiés.
- Utilisation de modèles de documentation afin de démontrer les tests effectués et conçus en fonction des modèles existants du cabinet pour tester les contrôles dans un audit.
- Prise en compte de manière adéquate des objectifs des critères du CCRC pour identifier les nouveaux contrôles et les modifications aux contrôles existants afin d'assurer que les objectifs de qualité sont pleinement atteints. Dans de nombreux cas, l'information nécessaire pour atteindre les objectifs de qualité était facilement accessible.
- Les responsables des contrôles sont sensibilisés à l'importance de conserver des éléments probants démontrant que le contrôle a été effectué selon la fréquence prévue, en fonction des jugements clés et avec des mesures prises pour veiller à ce que les problèmes soient résolus ou escaladés aux échelons de direction appropriés, le cas échéant.
- Concevoir des contrôles itératifs qui démontrent une collaboration active et un partage de l'information entre la direction du cabinet, la gestion des risques et la gestion des talents et des ressources pour veiller à ce que les problèmes soient identifiés, résolus et escaladés, au besoin.
- Tests en temps opportun et autoévaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle des mesures du cabinet pour répondre aux objectifs de chaque critère et concept clé sous-jacent des SGQ du CCRC, y compris l'identification proactive et la réponse aux lacunes et aux recommandations d'amélioration des processus pour y remédier.

Annexe : Critères et concepts clés des systèmes de gestion de la qualité

Critère

1

Responsabilités à l'égard de la qualité de l'audit

La responsabilité et l'obligation de rendre compte de la qualité de l'audit sont clairement définies, réparties et contrôlées parmi les dirigeants du cabinet.

Concepts clés

- 1.1 :** Évaluer comment la responsabilité et l'obligation de rendre compte de la qualité de l'audit, y compris les indicateurs clés de performance, sont réparties et communiquées au sein du cabinet, y compris les directions nationale et régionale, les secteurs fonctionnels, les associés responsables de missions ainsi que les responsables du contrôle qualité de la mission et les experts.
- 1.2 :** Évaluer comment les responsabilités et les obligations de rendre compte de la qualité de l'audit, qui ont été déléguées, sont exécutées, mesurées et rapportées tout au long de l'année.

Critère

2

Gestion des risques

Les risques liés aux clients et les risques d'audit sont identifiés et évalués, surveillés et traités efficacement.

Concepts clés

- 2.1 :** Évaluer la façon dont le cabinet identifie tous les aspects des risques liés aux clients qui pourraient l'affecter, notamment les risques liés à l'audit (p. ex., au moyen d'un examen et d'une surveillance indépendants des risques liés aux documents déposés sur SEDAR, aux articles dans les médias, aux changements dans la capitalisation boursière, aux alertes liées aux transactions, etc.), pour examiner et remettre en question les décisions relatives à l'acceptation et au maintien de la clientèle, y compris la cote de risque globale du client.
- 2.2 :** Évaluer la façon dont le cabinet repère, traite et le cas échéant transmet à la direction les changements des risques au sein de son portefeuille de clients d'audit tout au long du cycle d'audit.
- 2.3 :** Évaluer la façon dont le cabinet détermine et assure le suivi des missions à risque élevé, y compris la surveillance continue et lorsqu'approprié, l'escalade à la direction.

Critère
3

Gestion des talents et des ressources

Les compétences et les capacités à tous les niveaux de talents, y compris les experts, sont alignées de manière proactive pour répondre à l'évolution des besoins, des priorités et des risques.

Concepts clés

- 3.1 :** Évaluer la budgétisation du nombre d'heures d'audit nécessaires pour desservir le portefeuille prévu de clients d'audit par emplacement et niveau de ressources, y compris les experts, afin de cerner et de résoudre en temps opportun les manques de ressources au niveau du cabinet.
- 3.2 :** Évaluer le défi que posent le nombre d'heures d'audit prévu par les équipes de mission, y compris la comparaison avec les données réelles de l'exercice précédent rajustées en fonction des changements prévus, pour cerner et combler en temps opportun les lacunes de la mission.
- 3.3 :** Évaluer la façon dont le cabinet surveille les affectations et la charge de travail individuelle (à tous les niveaux, y compris les experts) en ce qui concerne les modifications dans les responsabilités facturables ou non tout au long de l'année, y compris le cas échéant, l'escalade de l'information à la direction.
- 3.4 :** Évaluer la façon dont le cabinet surveille le risque global de son portefeuille de clients pour s'assurer que les compétences (à tous les niveaux, y compris les experts) correspondent aux besoins et aux exigences des clients (p. ex., disposer de ressources dotées des compétences, de l'expérience et de la formation appropriées en fonction du profil de risque du client, y compris l'escalade de l'information à la direction, le cas échéant).
- 3.5 :** Évaluer la façon dont le cabinet définit, traite et surveille de façon proactive les heures excessives (à tous les niveaux, y compris les experts) tout au long de l'année, y compris l'escalade de l'information à la direction, le cas échéant.

Critère
4

Surveillance

La direction a de la visibilité sur l'évolution des travaux d'audit et des changements des risques afin de lancer un processus proactif de résolution des problèmes.

Concepts clés

- 4.1 :** Évaluer la façon dont la direction surveille les progrès du portefeuille de missions d'audit du cabinet pour identifier les retards qui nécessitent une intervention et une surveillance continue pour soutenir les équipes de mission.
Des exemples de surveillance comprennent :
 - Les principales étapes de l'audit par rapport aux échéanciers établis tout au long du cycle d'audit.
 - D'importants retards dans la réception des documents demandés aux clients.
 - Le nombre de documents de travail incomplets ou non revus par rapport aux dates d'achèvement ou aux délais de production de rapport des clients.
 - Le nombre d'heures engagées dans la mission par des membres plus expérimentés de l'équipe par rapport aux heures prévues au budget.
- 4.2 :** Évaluer comment le cabinet identifie et surveille les changements importants dans l'étendue ou les risques de la mission ou d'autres éléments pouvant nécessiter une intervention de la direction à des fins de gestion des risques et de gestion des talents et des ressources.

Consultez notre site Internet au www.cpab-ccrc.ca et inscrivez-vous à notre liste de diffusion. Suivez-nous sur Twitter - @CPAB_CCRC.

La présente publication n'est aucunement assimilable à la prestation de services juridiques, de services de comptabilité, de services d'audit ou de tout autre type de conseils ou de services professionnels, et elle ne doit pas être perçue comme telle. Sous réserve des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur du CCRC, la présente publication peut être diffusée dans son intégralité, sans autre autorisation du CCRC, dans la mesure où aucune modification n'y est apportée et que le CCRC y est cité en tant que source. © CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES, 2020. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

www.cpab-ccrc.ca / Courriel : info@cpab-ccrc.ca